



Judo Canada
4545, avenue Pierre-De Coubertin
Montréal, QC H1V 0B2
Tél: 514-255-JUDO (5836)



Championnats panaméricains seniors 2026 – 18-19 avril, Panama, Panama

I - INTRODUCTION

Ce processus de sélection s'applique aux catégories de poids suivantes :

Hommes (7)	Femmes (7)
Moins de 60 kg	Moins de 48 kg
Plus de 60 kg et moins de 66 kg	Plus de 48 kg et moins de 52 kg
Plus de 66 kg et moins de 73 kg	Plus de 52 kg et moins de 57 kg
Plus de 73 kg et moins de 81 kg	Plus de 57 kg et moins de 63 kg
Plus de 81 kg et moins de 90 kg	Plus de 63 kg et moins de 70 kg
Plus de 90 kg et moins de 100 kg	Plus de 70 kg et moins de 78 kg
Plus de 100 kg	Plus de 78 kg

La Confédération panaméricaine de judo (PJC) accorde à chaque pays un quota de neuf (9) athlètes masculins et neuf (9) athlètes féminines, avec un maximum de deux (2) athlètes par catégorie de poids.

II – DATE DE SÉLECTION – 9 mars 2026

III - ADMISSIBILITÉ

Pour être admissibles à la sélection, les athlètes doivent être citoyens canadiens et membres en règle de Judo Canada.

IV - PROCESSUS DE SÉLECTION

L'accumulation de points pour la sélection se terminera à la date de sélection.

1. Tous les athlètes qui ont satisfait aux critères d'admissibilité ci-dessus seront classés en fonction de leur rang au classement mondial de l'IJF.
2. Les athlètes les mieux classés seront sélectionnés en fonction des quotas autorisés par la PJC pour les épreuves masculines et féminines.

V - FINANCEMENT

1. Tous les athlètes sélectionnés dans les priorités seniors 1 à 3 et la priorité junior 1 de la politique 7 du Guide de l'équipe nationale 2026 seront financés par Judo Canada.
2. Tous les autres athlètes sélectionnés auront la possibilité de participer à cet événement sur une base autofinancée (un financement partiel pourrait être disponible si le budget le permet).

Les programmes de Judo Canada sont financés en partie par le gouvernement du Canada.
www.judocanada.org

The programs of Judo Canada are funded in part by the Government of Canada.

www.judonationals.org





Judo Canada
4545, avenue Pierre-De Coubertin
Montréal, QC H1V 0B2
Tél: 514-255-JUDO (5836)



VI - ENGAGEMENT À S'ENTRAÎNER

Le directeur de la haute performance de Judo Canada et ses entraîneur nationaux élaboreront et dirigeront le programme de préparation (compétitions, camps, tests et exigences d'entraînement). Le respect des exigences du programme de préparation constitue une condition de sélection. Le non-respect du programme de préparation, tel que déterminé par le directeur de la haute performance et appuyé par le comité de la haute performance, entraînera le retrait de la sélection.

VII - APPELS CONCERNANT LA SÉLECTION

Les appels concernant la sélection des athlètes sont limités à une application erronée des politiques et procédures. Dans le cas d'un appel, la [Politique d'appel](#) de Judo Canada s'appliquera.

VIII - BLESSURE D'UN MEMBRE DE L'ÉQUIPE AU COURS DE L'ÉTAPE PRÉPARATOIRE

Les athlètes sont tenus de signaler toute blessure ou traitement médical contraignants subis après leur sélection et susceptibles de limiter leur performance. Tout athlète blessé incapable de s'entraîner, y compris les exercices réguliers pendant les deux semaines précédant le départ, pourrait être retiré de l'équipe.

IX - REMPLAÇANTS

Si un remplacement est nécessaire, le (ou la) remplaçant(e) sera déterminé(e) en fonction des critères de sélection énoncés ci-dessus. La décision finale à cet égard sera prise par le Comité de la haute performance.

X - CIRCONSTANCES IMPRÉVUES

Si des circonstances imprévues surviennent pendant le processus de sélection, le comité de la haute performance décidera des mesures à prendre.

Les programmes de Judo Canada sont financés en partie par le gouvernement du Canada.
www.judocanada.org

The programs of Judo Canada are funded in part by the Government of Canada.

www.judonationals.org

